

Le système d'adresse en arabe marocain

Yassine AKHMOUCH^{1,*}

¹LALICO, FLSH Ben M'sik, Université Hassan II de Casablanca

PAPER INFO

Paper History

Received Jun 2024

Accepted September 2024

Keywords

Terme d'adresse

Sociopragmatique

Pratique langagière

Arabe marocain

Relation interpersonnelle

Résumé

Nous examinons les formules d'adresse dans les interactions verbales des Marocains, en scrutant leur production, interprétation et portée sociale. Ces expressions, servant de formes d'adresse, se présentent sous différentes formes morphologiques comme les pronoms ou les syntagmes nominaux. Elles affichent différentes dimensions sémantiques, influencées par des restrictions sociales. La linguiste Catherine Kerbrat-Orecchioni, pionnière dans ce domaine avec une approche pragmatique, soutient que, en plus de leur valeur déictique qui désigne l'autre personne, les termes d'adresse possèdent une valeur relationnelle. Ils servent à établir des liens socio-affectifs entre les interlocuteurs. Cette étude repose sur un corpus oral en arabe marocain, collecté lors d'une enquête de terrain effectuée dans le cadre de notre recherche doctorale sur les pratiques langagières marocaines. Les données proviennent de situations authentiques de la vie quotidienne dans les régions de Fès-Meknès et Rabat-Salé-Kénitra. En outre, un questionnaire a été élaboré pour mieux comprendre la représentation de l'usage de ces termes d'adresse. Face à la diversité du tissu sociolinguistique marocain, l'analyse des termes d'adresse révèle une richesse de connotations. Dans la production, le choix du terme d'adresse dépend non seulement de l'intention du locuteur, visant généralement à interpeller l'interlocuteur de manière neutre, métaphorique ou fictive pour engager une conversation, mais aussi des caractéristiques de l'interlocuteur, telles que son identité, son apparence sociale et son genre. Du point de vue de la perception, l'utilisation de ces termes peut engendrer divers effets interpersonnels, comme la valorisation, la stigmatisation, le respect, l'humiliation, la gêne ou le malentendu. De plus, elle peut être perçue comme appropriée ou inappropriée selon les paramètres socioculturels du contexte de l'interaction.

1. Introduction

Pour interpeller quelqu'un, on utilise des expressions linguistiques qui sont désignées dans la sphère scientifique par une variété de terminologie : appellatifs, désignatifs, termes d'adresse. Selon les présupposés théoriques de chaque auteur et son champ de travail (j'opte pour le terme d'adresse tout au long de ce travail et sera désormais TA). Elles prennent plusieurs morphologies occupant la majorité des parties du discours à savoir les pronoms personnels, les noms communs, les noms propres... Elles peuvent regrouper plusieurs éléments dans leur composition. Elles sont dotées d'une diversité sémantique remarquable dans la signification et l'interprétation.

*Corresponding author. yassine.akhmouch@gmail.com

Cette panoplie terminologique, lexicale et sémantique, se manifeste dans le choix du TA dans les pratiques langagières des marocains qui s'avère un exercice psycho socioculturel compliqué. Interpeller une fille ne sera pas de la même façon qu'un garçon d'autant plus que l'âge de la fille peut être déterminant. De plus, il faudrait voir comment cette interpellation sera perçue et dans quelle intention cet usage est fait ? Cette esquisse d'interrogations et d'autres facteurs à prendre en considération nous montre à quel point l'analyse du TA est cruciale surtout quand il s'agit d'un contexte de tissu sociolinguistique varié tel que le Maroc.

Les études traitant les termes d'adresse dans le contexte marocain demeurent rarissimes, en revanche la revue de la littérature dans le contexte français a amplement enrichi ce sujet, notamment avec Catherine Kerbrat-Orecchioni grâce à ses études sur les interactions verbales (Kerbrat-Orecchioni, 1992).

Dans ce travail soucieux du rôle important que les TA jouent dans les pratiques langagières des marocains, nous envisageons d'analyser leurs emplois, ainsi que leurs effets potentiels dans la perception et surtout l'impact qu'ils produisent au niveau de la relation interpersonnelle.

Cette analyse éclaire la dynamique sociolinguistique des pratiques langagières des marocains au-delà des relations sociales. Elle met en évidence la particularité du phénomène d'adresse dans celles-ci à travers divers contextes socioculturels. En d'autres termes, il s'agit de mettre l'accent sur les formes usuelles et atypiques des TA en corrélation avec les facteurs sociaux tel que le genre et leur impact sur les relations interpersonnelles et sociales.

2. Préliminaire terminologique et sociolinguistique

Il me semble intéressant de procéder à un cadrage terminologique visant à porter des précisions aux notions appellatif, désignatifs et terme d'adresse.

2.1 Les appellatifs

Le Dictionnaire de linguistique définit les appellatifs comme étant « des termes de la langue utilisés dans la communication directe pour interpeller l'interlocuteur auquel on s'adresse en le dénommant ou en indiquant les relations sociales que le locuteur institue avec lui. Les appellatifs sont des noms propres, des termes de parenté ou des noms spécifiques » (Dubois, et al., 2012, p. 44)

Perret réserve les appellatifs pour la désignation d'être humain dans la langue ; « les appellatifs se définissent à la fois par une fonction et par une forme. Lorsqu'un terme du lexique est employé dans le discours pour mentionner une personne, il devient un appellatif » (Perret, 1970, p. 112). Ce faisant, plusieurs catégories sont identifiées :

- Les appellatifs usuels : ce sont des termes utilisés pour désigner une personne tels que les noms propres, les noms communs, les pronoms personnels, les titres, certains termes de relation, les termes de parenté...
- Les termes employés métaphoriquement pour désigner un être humain : Certains termes qui ne désignent pas littéralement une personne peuvent être utilisés de manière conventionnelle au sein de la communauté linguistique pour s'adresser à quelqu'un, comme mon trésor ou mon grand. Ces termes peuvent être considérés comme des appellatifs usuels en raison de leur utilisation conventionnelle dans certaines circonstances.
- Les termes non usuels : certains termes métaphoriques ou adjectifs utilisés pour désigner une personne, comme mon chient ou mon aboulique (Perret, 1970).

A ce stade, quelques traits définitoires apparaissent, l'appellatif se rapporte à tout terme de la langue remplissant la fonction grammaticale d'appellation des allocutaires humains exclusivement dans la communication directe.

En revanche, dans la littérature linguistique des années 70 et 80, le terme appellatif s'emploie d'une manière confuse avec le vocatif qui fait référence aux langues flexionnelles. Selon (Dubois, et al., 2012, p. 44) « on appelle fonction appellative, la fonction grammaticale remplie par les appellatifs de la communication directe. Cette interpellation de l'interlocuteur par le locuteur est traduite par le vocatif dans les langues casuelles ». Cette mise au point terminologique permet de constater qu'une relation métonymique s'opère entre la fonction

et la nature même de ces syntagmes (Lehman, 2010), puisque le terme vocatif renvoie plutôt à la fonction vocative. Cette dernière est repérable souvent par l'intonation dans les interactions verbales.

2.2 Les désignatifs

Si les appellatifs renvoient à la notion de l'appellation¹, les désignatifs sont du côté de la référence et de la mention, c'est-à-dire parler d'autrui à des tiers. Dans sa recherche sur les désignatifs et les termes d'adresse, D. Lagorgette note que les désignatifs sont « des syntagmes nominaux de dénomination et de désignation des personnages Ils sont les éléments privilégiés de la construction de la référence » (Lagorgette, 2002, pp. 1-2). Elle relève également leur différent usage linguistique au récit comme au discours, ainsi que leurs diverses fonctions grammaticales, puisqu'ils peuvent être des sujets et des compléments d'objet dans la phrase.

2.3 Termes d'adresse entre appellatifs et désignatifs

La notion du terme d'adresse renvoie à l'interaction verbale dans son aspect dialogal² où au moins deux participants interagissent, souvent, ils ont recours aux termes d'adresse dans le but de se définir mutuellement. Kerbrat-Orecchioni en propose une définition « un ensemble d'expressions dont dispose le locuteur pour désigner son allocutaire » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 15). Dans la langue française, elle distingue deux types de terme d'adresse : les formes pronominales d'adresse remplissant une valeur déictique notamment avec je et tu (vous) et les formes nominales d'adresse.

La distribution des formes pronominales d'adresse varie selon les langues ; si la langue française et l'allemand possèdent deux pronoms personnels à savoir : le tu qui qualifie une adresse directe et caractérise une relation familière ainsi que vous dit de politesse marque l'adresse indirecte, la langue arabe et l'anglais, en possèdent un seul, celui de l'adresse directe. Cependant, le portugais, le roumain, l'hindi détiennent trois pronoms ; en plus de celui qui exprime la relation familière, il existe deux pronoms de politesse en deux niveaux distincts. D'autres langues, comme le japonais le coréen, peuvent en avoir cinq. (Bernat, 2015) (Traverso, 2007).

En ce qui concerne les formes nominales, elles sont définies comme étant des « syntagmes nominaux en fonction vocative » (Kerbrat-Orecchioni, 1992). V.Traverso emploie explicitement le terme appellatif pour désigner ce type de termes d'adresse en traçant la même typologie citée plus haut par D. Perret.

Quant à la différence entre les termes d'adresse et les désignatifs, D. Lagorgette évoque leur fonctionnement : « les groupes nominaux désignatifs renvoyant dans le récit aux personnages trouvaient dans le discours direct un relais référentiel : les termes d'adresse. Ces deux types de groupes nominaux fonctionnent par paires, ou dyades, et de plus, les TA familiaux, relationnels et axiologiques négatifs sont des embrayeurs saturés. » (Lagorgette, 2000)

2.4 Apostrophe

La notion d'apostrophe, avant même d'être évoquée dans le domaine de la rhétorique et des figures de styles, elle renvoie au procédé oratoire qui consiste à interpeller de manière vive et inattendue une personne présente ou absente, ou même une chose personnifiée. Sur le plan grammatical, elle désigne le mot qui représente la personne ou la chose à qui l'on s'adresse. Ainsi, il s'agit d'une forme de langage émise dans un contexte discursif spécifique, caractérisée par un ton distinctif. Une fois de plus, l'importance de l'intonation comme critère est clairement soulignée à l'instar du vocatif. Les résultats de nombreuses études mettent en évidence que le terme apostrophe englobe à la fois l'adresse à des êtres humains, à des entités animées et à des objets inanimés.

3. Méthodologie

Pour mener une étude scientifique, il faut faire un choix à la fois conceptuel et méthodologique. Celle-ci s'inscrit dans la démarche qualitative dans le but d'atteindre les objectifs préconçus notamment celui de la recherche des croisements significatifs entre les variables sociolinguistiques tel que le genre qui est appréhendé durant tout ce travail comme un paramètre social catégorisant les individus selon le sexe biologique. De plus, la

¹ Nous relevons quelque ambiguïté à-propos du terme « appeler » désignant à la fois nommer et interpeller étant donné que la deuxième action est effectuée par la première (Lagorgette, 2006)

² Pour bien la distinguer de l'interaction *monologue* que Kerbrat-Orecchioni insère dans les interactions verbales.

description de l'usage et l'interprétation des formes linguistiques remplissant la fonction d'adresse et d'appel dont les sujets parlants ont fait preuve, s'avère compliquée de telle sorte que le phénomène d'adresse, à l'exception de la mesure du taux de la fréquence lexicale, échappe à toute visée statistique.

3.1 Le corpus

Cette étude se base sur un corpus composé d'enregistrements vocaux des situations aléatoires de la vie quotidienne des marocains, qui ont été réalisés lors de notre recherche doctorale dans les espaces publics de trois villes différentes à savoir : Fès, Rabat et Témara et cela à l'aide d'un magnétophone professionnel. Durant l'enquête, nous avons essayé d'adopter une posture participative dans les différentes interactions verbales auxquelles nous avons assisté dans le but d'obtenir le maximum possible de données linguistiques. En revanche, dans d'autres, nous nous sommes contentés de l'observation directe des productions verbales, ce qui nous permet d'éviter le paradoxe de l'observateur. Par ailleurs un questionnaire a été un outil à part entière dans notre travail ; il a été établi sous deux formes : électronique et empirique et a été publié au mois de novembre 2023.

La population concernée par cette recherche est choisie de manière aléatoire [3], en d'autres termes, toute personne fréquentant les lieux publics et qui croiserait notre chemin sera considérée comme sujet informateur (potentiel) dans le cadre de cette enquête. Notons tout de même que les places publiques sont connues par une fréquentation de la part de l'ensemble des personnes de différents âges, genres et statuts sociaux.

Comme les données recueillies sont réalisées en l'arabe marocain qui est une langue sans tradition orthographique solide, leur transcription est faite manuellement en absence d'un logiciel fiable de transcription de l'arabe parlé. Par ailleurs, les données obtenues du questionnaire seront codifiées et analysées à l'aide du logiciel Excel.

3.2 Le questionnaire

Le questionnaire administré se compose de 25 questions alternées entre celles ouvertes et d'autres fermées. Il est organisé en trois parties : La première s'intéresse aux indicateurs intrinsèques et langagiers (l'âge, le genre, le dialecte parlé, le statut social, ...).

La deuxième partie correspond à l'usage des TA en tant que formes linguistiques, voici quelques questions posées :

- Comment interpellez-vous un homme dans la rue ?
- Comment votre père appelle votre mère à la maison ? devant un groupe de personnes de même sexe ? devant un groupe de personnes de sexe différent ?
- Dans quel contexte vous employez la structure wəld ou bənt prénom de la mère pour appeler quelqu'un ?
- Comment interpellez-vous une femme dans la rue ?
- Comment votre père appelle votre mère à la maison ? devant un groupe de personne du même sexe ? devant un groupe de personne du sexe différent ?
- D'habitude pour vous rapprocher de quelqu'un, quel terme d'adresse utilisez-vous ?

La troisième partie est réservée aux effets interpersonnels de l'usage des TA. Ex.

- Comment vous vous comportez lorsqu'on vous appelle par : wəld (fils) ou bənt (fille) + prénom de votre mère ?
- Comment vous vous comportez lorsqu'on vous appelle par : wəld (fils) ou bnt (fille) + prénom de votre père ?
- Quelle valeur sociale apporte l'emploi de la structure wld (fils) ou bənt (fille)+ prénom de la mère ? et en la comparant avec la structure wəld (fils) ou bənt(fille)+ prénom du père ?
- Dans quel contexte vous utiliser l'expression hbiba ?

Ainsi les interviewés, qui ont répondu au questionnaire, représentent selon leur genre 45% du sexe féminin et 55% du sexe masculin, tous répartis selon toutes les tranches d'âges.

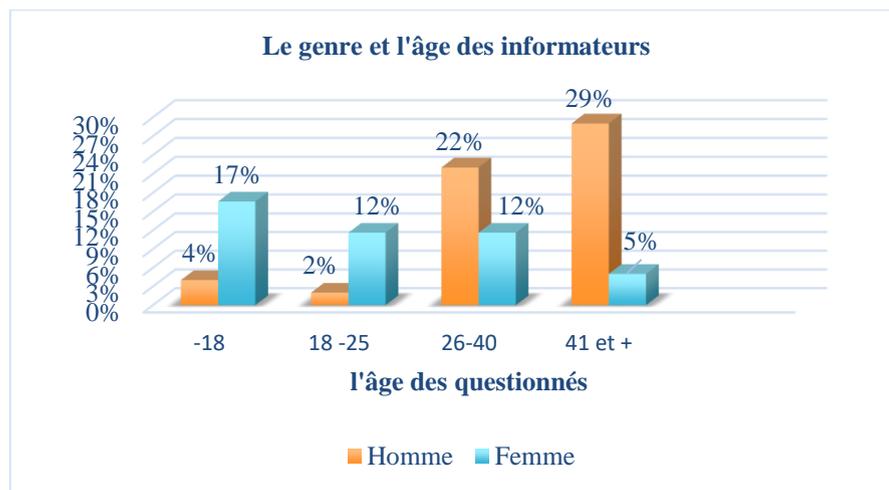


Fig. 1. Répartition des questionnés selon l'âge et le genre.

4. Résultats

L'analyse des données obtenues à l'issue de cette recherche met en exergue la démarche comparative selon le paramètre social genre dans ses deux dimensions intra-sexe ou inter-sexe. En effet, Les termes d'adresses représentent un domaine important du système d'appellation de l'arabe marocain, ils constituent le point central de chaque échange et sont caractérisés par une diversité des formes linguistiques entre celles usuelles et d'autres métaphoriques. Les marocains, hommes ou femmes, emploient généralement les formes linguistiques habituelles pour désigner ou définir une personne tel que : les prénoms, les titres, les noms de métier, les termes de parenté, les patronymes, les termes affectifs, mais aussi ils disposent des expressions fictives métaphoriques.

4.1 Les TA fictifs de parenté et de référence religieuse

Nous remarquons que plus de 80% des questionnés emploient les termes fictifs de parenté pour interpeller une personne homme ou femme soit-il : $\chi\bar{u}ja$ (frère), χti (sœur), $lw\bar{a}lid$ (père), $lw\bar{a}lida$ (mère). Ainsi presque 20% ont recours aux termes de référence religieuse notamment : Muhamed, $lh\bar{a}z$, $lh\bar{a}z\bar{z}a$, chrif.

Table 1. Taux d'usage des TA fictifs.

	TA fictif de parenté		TA de référence religieuse	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Homme	79%	97%	21%	15%
Femme	70%	78%	30%	12%
Taux d'usage des TA métaphoriques	80%		20%	

Le recours des locuteurs marocains, hommes et femmes, à l'utilisation abondante des termes fictifs de parenté [$\chi\bar{u}ja$], [χti], [$lw\bar{a}lid$], [$lw\bar{a}lida$], [$w\bar{a}ldi$], [$b\bar{e}nti$] dans l'interpellation, illustre la manière dont chaque participant à l'interaction se positionne par rapport à son interlocuteur dans la construction contextuelle de la relation interpersonnelle (Searle, 1969). Ainsi, le choix du TA exprime l'image que le locuteur a de soi-même et la place qu'il veut avoir chez l'interlocuteur. Un effet intentionnel se manifeste par une certaine limite interactionnelle conformément aux valeurs de la société. Les TA fictifs de parenté maintiennent une certaine distance qui équivaut également au respect envers l'interlocuteur (Kerbrat-Orecchioni, 1992).

Dans l'interaction suivante, un couple, assis dans la terrasse du café, est rejoint par un jeune homme :

a) - Le jeune homme : Salām Siham kidājra, biḫir, kolchi labāss ?

(Salut Siham comment vas-tu , ça va, tout va bien ?)

- La fille ; ?hlān ḫūja Hicham, hamdūllāh biḫir, kanqddām lik ḫatibi Jalal

(Bienvenu mon frère Hicham, Dieu merci je vais bien, je te présente mon fiancé Jalal).

- Le jeune homme : ; ?hlān ḫūja, mabrūk ḫlikūm ḫti Siham.

(Bienvenu mon frère, félicitations ma sœur Siham)

Le TA de la parenté fictive dans cette situation (a) confirme bien sa valeur d'éloignement, puisque l'emploi du prénom de la fille par le jeune homme indique une familiarité entre les deux participants à cet échange verbal, une vieille connaissance, c'est la « dimension de la connaissance décisive » qui motive son choix (Perret, 1970). Cependant, la réponse de la jeune fille par l'emploi de la structure [ḫūja]+ prénom l'oblige d'avoir un certain recul et de garder ses distances, un « amoindrissement social » s'impose (Perret, 1970), chose qu'il a bien compris en se rattrapant lors de son tour de parole. De plus, la fille s'en sert pour mettre les choses au clair face à d'éventuelles illusions et à tout malentendu qui pourraient émerger dans l'esprit de son fiancé.

Par ailleurs, le nombre des participants à cette interaction, qui se voit en augmentation, affecte leurs comportements linguistiques ; si entre le jeune homme et la fille s'est entretenue une relation quelconque auparavant, elle sera modifiée par l'arrivée de la troisième personne (le fiancé). Ainsi, des nouvelles règles s'instaurent (Searle, 1969) ; d'une part, le jeune homme n'appellera pas la fille par son prénom qui lui est habituel en présence de son fiancé. D'autre part, il s'abstient d'appeler ce dernier par son prénom, et il opte pour un TA de parenté fictive.

b) - À l'arrivée du train au terminus, un jeune garçon assis loin de son sac demande à un voyageur de lui emporter le sac.

- ḫjiri, ḫjiri, s'āk

(Mon copain, mon copain, le sac)

Face à l'indifférence du destinataire, le jeune homme s'adresse à une autre voyageuse.

- Xti, llāh hafd'ak, hadāk s'āk.

(Ma sœur, que dieu te protège, ce sac-là)

La construction lexico-sémantique des deux formulations relève la question de la valeur culturelle et linguistique qui s'est opérée non seulement selon le genre de l'interlocuteur mais aussi au niveau du comportement linguistique du locuteur. Le changement du TA [ḫjiri] à [Xti] ainsi que le soin porté à la formulation de la politesse par une invocation [llāh hafd'ak] vis-à-vis de la fille marque le respect et la distance sociale qui doit être établie dans les échanges verbaux intersexes. En revanche [ḫjiri] renvoie à la familiarité poussée à son extrême, voire la désinvolture qui s'installe entre les deux personnes du même sexe. Son emploi dans cette situation est expliqué par l'objectif du locuteur de faire entrer son allocutaire dans sa sphère d'intimité. Pourtant, la réaction du voyageur, qui se voit heurté dans son intimité, consiste à décliner la sollicitation sans y répondre favorablement (Goffman, 1974). Par conséquent, face à ce jeu interactif multimodal, le jeune garçon procède à une auto-réparation (Kerbrat-Orecchioni, 2005) dans le choix lexical et l'attitude linguistique.

4.2 Le système d'adresse dans la famille

Dans le contexte familial, les résultats ont montré que le système d'adresse entre les couples a beaucoup évolué. L'usage du prénom personnel est désormais plus fréquent pour appeler le conjoint, il représente 75% parmi les autres formes linguistiques d'adresse. Pourtant le TA [mūl eḏḏār] (propriétaire de la maison) et [mūlāt eḏḏār] (propriétaire de la maison) regagne une place prépondérante dans des situations de désignation du conjoint en présence d'un groupe de même genre ou de genre différent. En ce qui concerne les formes affectives à savoir [ḫbiba] (amour), [rāzli lḫziz] (mon cher homme/mari) et [mrāti lḫziza] (ma chère femme/épouse), ainsi que les TA [abū] (père) ou [ūm] (mère) + prénom du fils ou de la fille, elles occupent une place négligeable.

Le choix du TA convenable change d'une situation à une autre selon les intentions du locuteur et l'identité de l'interlocuteur. Comme déjà montré plus haut, le nom propre marque la relation de familiarité et l'intimité dans l'adresse directe en harmonie avec la conception de la famille moderne qui se veut ouverte aux changements sociétaux, remplaçant ainsi les autres formes notamment celles qui réfèrent à l'appartenance tribale ou paternelle dans les familles traditionnelles. Cependant, dans celles qualifiées de conservatrices, on opte pour l'emploi de la formule [abū] ou [ūm]+ prénom du fils ou de la fille.

Les formes [mūl eqđār] et [mūlāt eqđār], réservées à la désignation en absence du référent, constituent des Antonomases qui ont une valeur honorifique de la personne désignée comme étant le roi et la reine de la maison.

Table 2. Les formes des TA et leur fréquence dans la sphère de la famille.

	L'adresse directe			Devant un groupe de même genre			Grpe de genre différent		
	Prénom personnel	<i>Hbibā - Rāzli lʕziz - Mrāiti lʕziza</i>	<i>Mūl eqđār Mūlāt eqđār</i>	Prénom personnel	<i>Hbibā - Rāzli lʕziz - Mrāiti lʕziza</i>	<i>Mūl eqđār Mūlāt eqđār</i>	Prénom personnel	<i>Hbibā - Rāzli lʕziz - Mrāiti lʕziza</i>	<i>Mūl eqđār Mūlāt eqđār</i>
Père	75%	10%	20%	30%	3%	72%	30%	3%	74%
Mère	75%	8%	27%	35%	5%	60%	32%	5%	63%

La réticence des hommes à mentionner le nom de leurs femmes dans les discussions amicales peut être attribuée à plusieurs facteurs psychosociologiques et culturels. Dans la société marocaine, il existe une certaine pudeur ou une tradition de respect envers les femmes, où leur nom est considéré comme privé et non destiné à être partagé avec des étrangers ou même des amis proches. Cette attitude découle souvent des normes sociales et des valeurs culturelles profondément enracinées.

Le tabou linguistique entourant le nom des femmes, qu'elles soient épouses, mères ou sœurs, peut être perçu comme une manière de préserver leur intégrité et leur respectabilité. Le fait de ne pas mentionner le nom de sa femme peut être interprété comme une marque de respect envers elle et envers la sphère privée de la famille.

De plus, dans une telle société patriarcale, on assiste à une hiérarchie sociale où les hommes sont considérés comme ayant un statut plus élevé et où leur identité est souvent mise en avant. Ainsi, dans les discussions amicales, les hommes peuvent être plus enclins à parler d'eux-mêmes, de leurs réalisations ou de sujets qui les concernent directement, plutôt que de mentionner leurs conjointes.

Enfin, les hommes peuvent aussi éviter de mentionner le nom de leur femme par souci de protéger leur intimité et celle de leur famille. Ils pourraient craindre que divulguer des informations personnelles compromettrait la sécurité ou le bien-être de leur foyer.

En résumé, la réticence des hommes à citer le nom de leurs femmes dans les discussions amicales peut être due à une combinaison de respect traditionnel, de préservation de la vie privée et de normes sociales concernant les rôles de genre et la hiérarchie dans la société.

4.3 Wæld / bənt + prénom de la mère ou du père

Concernant l'usage du syntagme nominal wæld ou bənt + prénom personnel de la mère, 52% des hommes reconnaissent l'avoir employé pour des raisons d'humilité dans les échanges verbaux courants, tandis que 56% des femmes, déclarent l'avoir utilisé par respect envers l'autre personne.

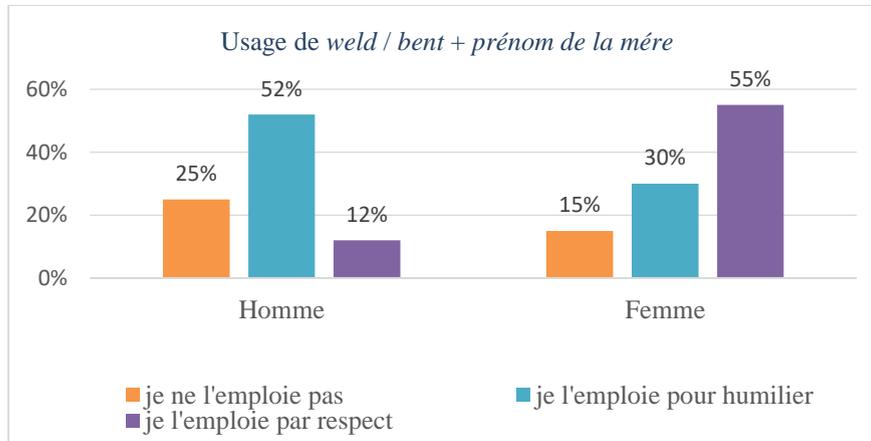


Fig. 2. Usage de la forme wæld / bent + prénom de la mère

Cependant, en répondant à la question relative à l'emploi de la forme wæld ou bənt + prénom du père, les résultats de la recherche montrent que la plupart des femmes et des hommes en font usage pour exprimer leur respect envers l'interlocuteur ou leurs pères.

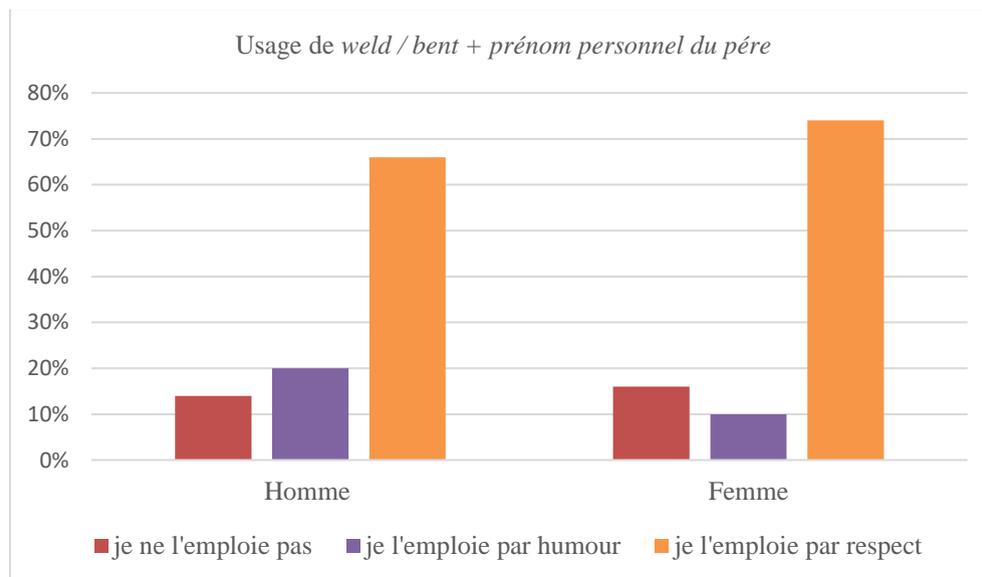


Fig. 3. L'usage de la forme wæld / bent + prénom du père.

En ce qui concerne l'interprétation de l'emploi de la structure *wəld* ou *bənt* + prénom de la mère ou du père par rapport aux valeurs socioculturelles, la plupart des hommes estiment que l'usage du TA qui renvoie à la mère est dévalorisant et inapproprié en comparaison avec l'autre TA qui fait référence au père. Tandis que la majorité des femmes considèrent les deux structures sont appropriées et qu'il n'y a pas de différence (Auger, Fracchiolla, Moïse, & Schultz-Romain, 2010).

Table 3. La perception de la forme *wəld* / *bənt* + prénom de la mère ou du père.

	<i>Wəld</i> ou <i>bənt</i> + prénom de la mère		<i>Wəld</i> ou <i>bənt</i> + prénom du père	
	Approprié	Inapproprié	Approprié	Inapproprié
Homme	30%	70%	78%	21%
Femme	74%	26%	74%	26%

5. Les TA métaphoriques

Il serait intéressant de mettre en exergue un usage atypique des formes linguistiques fonctionnant comme des TA, cet usage métaphorique se manifeste selon des différents contextes. Voici quelques exemples :

c)- Dans un marcher, un homme écrase le pied d'un autre intentionnellement et continue son chemin. Surpris par ce geste la victime essaye de l'appeler.

- wa simohamed, wa train

(hé Mohamed, hé le train ??)

d)- dans un parc d'attraction des jeunes jouent au ballon, quand quelqu'un l'a perché. Arrivé à côté d'un trentenaire assis sur le banc.

- ʃammi l kora.

(Mon oncle, le ballon)

- moqataʃa, ʃamala...

(L'arrondissement, la province/préfecture)

e)- Un jeune homme fait de l'auto-stop quand le conducteur d'une voiture citadine s'arrête.

-lblayda 3afak centre.

(La tribu/le bled, s'il te plaît, le centre-ville)

Dans ces trois situations langagières les locuteurs font appel aux TA métaphoriques pour des raisons communicationnelles variées. Si dans (c) et (d) le TA de référence religieuse *simohamed* (précédé par la particule vocative *wa* désignant l'interpellation), ou celui de la parenté fictive *ʃammi* considérés comme des déclencheurs de conversation, n'ont pas rempli effectivement leur fonction d'interpellation, puisque les interlocuteurs potentiels ne prêtent aucune attention aux demandes des locuteurs. Par conséquent, ces derniers ont recours à d'autres formes linguistiques décrivant le comportement ou l'aptitude de l'interlocuteur ; d'un côté, le train pour illustrer le sans arrêt de la personne interpellée. D'un autre côté, *moqataʃa* et *ʃamala* décrivent son statut statique et immobile. Concernant la situation (e), l'usage du locuteur de *lblayda*, qui évoque l'appartenance géographique et tribale, commune des partenaires de l'interaction, est motivé par le besoin de trouver quelqu'un qui accepte sa demande.

6. Discussion

Les formes d'adresse en usage dans la communauté linguistique marocaine sont étroitement liées non seulement au système des relations interpersonnelles et des rôles qui s'établissent entre les participants à l'interaction verbale, mais aussi aux valeurs socioculturelles correspondant à la perception individuelle de chaque membre de la communauté homme ou femme. (Kerbrat-Orecchioni, 1992) (Kerbrat-Orecchioni, 2005) (Traverso, 2007).

Table 4. Classement des termes d'adresse par degré de familiarité, de distance et de représentations sociales

	+	Distance	Solidarité	+	++
Honorification	<i>lwālid, lwālida-</i>	<i>Simohamed- ŝammi</i>	<i>Mūl eđđār Mūlāt eđđār</i>	<i>weld / bent + prénom du père</i>	
Domination	<i>Sidi- Lalla- madame</i>			<i>abū ou ūm + prénom du fils ou de la fille.</i>	
Respect	<i>Xūja – χti - wldi, bnti-</i>	<i>Xūja – χti + prénom</i>	Nom propre	<i>Rāzli lʕziz - Mrāti lʕziza</i>	<i>Hbibā</i>
Humiliation				Les termes métaphoriques <i>moqataŝa- ŝamala-</i>	<i>wld / bnt + prénom de la mère</i>
Vulgarisation			<i>lɓlayda</i>		<i>ŝfiri</i>

La compréhension de ces différences d'usage des formes des TA – à savoir les noms propres, les termes de la parenté fictive *χūja, χti, lwālid, lwālida, wəld, bənt* ou les patronymes *wəld* ou *bənt* + prénom de la mère ou du père – relève du contexte du déroulement des échanges verbaux.

En effet, les TA de la parenté fictive ont une valeur d'éloignement et de distanciation. Par ailleurs, les noms propres sont des indicateurs de familiarité et d'intimité. Ainsi, la forme spécifique *mūl eđđār, mūlāt eđđār* pour désigner respectivement le mari et l'épouse renvoie au noble statut de cette institution qui est la famille dans la mémoire collective des marocains à tel point que ses membres sont honorés par cette appellation.

En ce qui concerne le contraste de l'emploi de *wəld* ou *bənt* + prénom de la mère ou du père il ne déroge pas à la particularité du système patriarcal qui régnait dans la société traditionnelle marocaine, ce qui fait que toute référence au père, considéré comme le chef de la famille, est valorisante. En revanche, les mutations de la société, surtout avec la réforme du code de la famille et l'apparition des mères célibataires, sont mal perçues, d'où la désignation de quelqu'un par le nom de la mère qui le catégorise négativement dans la sphère des enfants sans père. Cette forme d'adresse humiliante est très répandue parmi les jeunes.

7. Conclusion

Notre question initiale était de décrire l'usage des TA dans les pratiques langagières des marocains ainsi que l'effet qu'ils produisent sur la relation interpersonnelle et sociale.

Tout échange verbal s'exerce dans un cadre fixé dès l'ouverture, qui détermine ses conditions et les formes linguistiques potentiellement employées, par conséquent il met en exergue l'expression de la relation, voire la relation elle-même. De ce fait, le contexte constitue un facteur crucial dans le choix du TA comme un indicateur d'ouverture d'échange verbal. Au niveau de la production, le choix du terme d'adresse ne relève pas seulement de l'intention du locuteur qui vise généralement à interpeller la deuxième personne que ce soit d'une manière neutre, métaphorique ou fictive dans le but d'engager une conversation, mais aussi, il dépend des caractéristiques de l'interlocuteur notamment le degré de proximité, l'identité, l'apparence sociale, le genre. Au niveau de la perception, cet emploi peut produire divers effets interpersonnels à savoir la valorisation, la stigmatisation, le respect, l'humiliation. De plus, il sera perçu comme approprié ou inapproprié selon les paramètres du contexte socioculturel dans lequel se déroule l'interaction.

En réalité, chaque terme lexical utilisé par un locuteur dans son discours reflète un choix spécifique qu'il fait par rapport au sujet dont il parle. Ce choix va au-delà d'une simple sélection parmi les options lexicales disponibles ; il désigne le sujet de son discours de manière particulière, motivée par une raison spécifique, et par conséquent, il exprime sa relation avec le sujet de son discours en modulant celui-ci. Cet aspect du langage

est aussi significatif que son aspect référentiel ou sémantique. En ce qui concerne les TA dans l'arabe parlée comme dans toute autre langue, il fait l'objet d'une étude délibérée des relations sociales et interpersonnelles. Si cette étude a exclu les termes de parenté c'est parce qu'ils nomment explicitement la relation sociale, alors que les autres TA ne prédisent pas de façon explicite cette relation ; il faut recourir à l'interprétation du sous-entendu, de telle sorte que l'analyse du comportement linguistique confirme l'analyse sociologique.

8. Références bibliographiques

- Auger, N., Fracchiolla, B., Moïse, C., & Schultz-Romain, C. (2010). Interpellation et violence verbale : essai de typologisation. (C. I. CerLICO, Éd.) CORELA Cognition, représentation, langage, HS(08).
- Bachmann, C., Simonin, J., & Lindenfeld, J. (1991). Langage et communications sociales. Paris: Hatier.
- Bernat, J. (2015). Les termes d'adresse en polonais et en français : en quête d'équivalence. ELIS revue des jeunes chercheurs en linguistique de Paris- Sorbonne, 3(3), 37-60. Récupéré sur <https://shs.hal.science/halshs-01220314>
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (2012). Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris: Larousse.
- Goffman, E. (1974). Les rites de l'interaction. Paris: Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). Les interactions verbales. Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). Le discours en interaction. Paris: Armand Colin.
- Lagorgette, D. (2000). Désignatifs et terme d'adresse dans quelque texte en moyens français. L'Information grammaticale (84), 50-51. doi:10.3406/igram.2000.2786
- Lagorgette, D. (2002). Autour de la référence : désignatifs et terme d'adresse en moyen français. LINX(12), 106-117. doi:10.4000/linx.1289
- Lagorgette, D. (2006). Du vocatif à l'apostrophe : Problème terminologiques et théoriques, termes d'adresse et détachement en diachronie en français. L'information grammaticale(109), 38-44. doi:doi : 10.3406/igram.2006.3814
- Lehman, S. (2010). L'évolution des termes d'adresse à contenu social en ancien et en moyen français. (C. I. CerLICO, Éd.) Corela, HS-8, 1-22. doi:10.4000/corela.1610
- Maud, V. (2021). Ordre interactionnel. Langage et Société, 245-248. doi:10.3917/ls.hs01.0246
- Neveu, F. (2004). Dictionnaire des sciences du langage. Armand Colin.
- Perret, D. (1970). Les appellatifs , analyse lexicale et actes de parole. Langages, 5(17), 112-118.
- Searle, J. R. (1969). Speech Acts. Cambridge University Press.
- Traverso, V. (2007). Analyse des conversations. Paris: Armand Colin.